
ABOU DABI – Réunion du GAC sur les domaines de second niveau (SLD) à deux caractères

Samedi 28 octobre 2017 – 14h00 à 14h30 GST

ICANN60 | Abou Dabi, Émirats arabes unis

TOM DALE :

Comme Thomas l'a dit, c'est une question sur laquelle nous travaillons depuis plusieurs réunions, depuis plusieurs années en fait. L'idée de l'inclure dans notre ordre du jour, c'était pour vous donner un petit peu un état de situation afin que l'on sache quelles sont les actions à mettre en place de la part du GAC, qu'il s'agisse des clarifications ou autres. Nous voulions également que les nouveaux participants puissent comprendre cette question.

Deuxièmement, donc pour les nouveaux participants, on parle ici des noms de pays et de territoires au second niveau, c'est-à-dire tout ce qui est à gauche du point. Je vous prie de bien vouloir vous approcher du personnel pour qu'il vous explique, vous donne des informations complémentaires.

Nous avons inclus dans le communiqué de Johannesburg un paragraphe concernant cette question. C'était plutôt un paragraphe où l'on disait que le GAC a apprécié les décisions prises par le Conseil d'Administration en ce sens que des mesures allaient être mises en place pour pouvoir arriver à une

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

résolution de cette question. Deuxièmement, le GAC salue l'intention de créer un groupe de travail pour traiter cette question. Cela était inclus dans le communiqué de Copenhague. Ensuite, on précisait que les directives de ce groupe de travail allaient être établies en collaboration avec le GAC.

Ensuite, l'ICANN et le Conseil d'Administration devaient se réunir après un certain temps pour faire un point. Le Conseil d'Administration a demandé des précisions par rapport à ce que nous avons dit dans le communiqué ; une réunion a eu lieu entre les membres du Conseil et les membres du GAC. Monsieur Göran Marby avec l'équipe de direction du GAC se sont réunis pour discuter des questions spécifiques, des préoccupations spécifiques concernant les chaînes à deux caractères concernant des noms de pays ou des territoires. ICANN org, c'est-à-dire l'organisation ICANN, souhaite obtenir des membres du GAC des informations par rapport aux inquiétudes qu'il pourrait y avoir dans ce sens. L'ICANN souhaite donc que ces informations puissent être partagées et le groupe de travail a participé à cet effort mis en place par l'ICANN de créer des flux de travail pour mieux refléter les processus qui sont en place.

Finalement, pour ce qui est des noms de pays et de territoires à deux caractères, il n'y a pas eu des discussions entre l'ICANN et des gouvernements en ce qui concerne cette question en particulier au cours des derniers mois. Voilà donc la situation où

nous en sommes et maintenant, je vais donner la parole à Thomas Schneider.

THOMAS SCHNEIDER : Merci beaucoup. La notion des noms ou de codes de territoires et de pays au second niveau est une notion assez complexe. Il peut y avoir des éléments confus pour les nouveaux arrivants ; vous trouverez des informations dans la première partie du rapport d'information qui vous a été fourni. Cette information, c'est un extrait des références qui ont été faites à ce type de noms de domaine dans le guide de candidature et donc si vous n'êtes pas familiarisé par rapport à ces notions, je vous encourage donc à lire cet extrait du guide de candidatures qui se trouve en annexe du rapport d'information qui vous a été distribué.

Je demande donc aux membres du GAC si vous avez des questions ou des commentaires. Oui, le Brésil.

BRÉSIL : Merci beaucoup Thomas. Je suis Benedicto Fonseca, représentant du Brésil. Merci Tom et merci Thomas d'avoir présenté cette question.

À notre avis, la réponse qui a été fournie par le Conseil d'Administration de l'ICANN concernant la demande

d'information ou de clarification qui avait été envoyée par le Brésil et par d'autres pays n'est pas suffisante car elle ne répond pas de manière satisfaisante aux inquiétudes que nous avons soulevées.

Nous parlons ici d'une décision qui a été prise, qui a entraîné des changements importants au niveau des procédures qui étaient mises en place jusqu'à il y a un an et ces changements ne sont pas, pour certains d'entre nous, suffisamment transparents. Je ne vais pas répéter les débats qui ont eu lieu mais nous sommes confrontés maintenant à une situation où nous avons devant nous un fait accompli. Nous avons bien précisé cela à la réunion précédente car il ne semblerait pas y avoir suffisamment de marge de manœuvre pour répondre aux inquiétudes qui ont été exprimées.

Quand on compare le texte qui était inclus dans notre communiqué précédent avec la réponse qui a été donnée par le Conseil d'Administration, il semblerait qu'il y a un décalage entre ce que nous demandons et ce qu'ils nous répondent. Nous avons exprimé donc notre souhait en tant que GAC d'avoir une réponse de la part du Conseil d'Administration concernant un point de politique. Et ce que nous voyons, c'est des actions adressées à différents pays et ce n'est pas ce que nous avons demandé.

Pour le cas du Brésil, il n’y a pas eu de contact où je ne suis pas au courant de contacts qui ont pu être établis entre le Conseil d’Administration de l’ICANN et mon pays. Peut-être que je me trompe mais j’aimerais, si ce n’est pas le cas, que quelqu’un me dise le contraire. Mais bon, mon intervention, c’était pour bien préciser qu’il y a un manque de transparence et il n’y a pas suffisamment d’information par rapport à ce changement fondamental à des règles qui étaient en œuvre par le passé. Et ce changement a surpris un grand nombre d’entre nous et nous regrettons vivement cette situation.

THOMAS SCHNEIDER : Merci beaucoup le Brésil. L’Argentine.

ARGENTINE : Olga Cavalli de l’Argentine. J’aimerais soutenir ce que notre collègue du Brésil, monsieur l’ambassadeur Fonseca, vient de dire. Nous partageons les mêmes inquiétudes que le gouvernement du Brésil.

Et j’aimerais vous rappeler, peut-être aux gens qui n’étaient pas là, il y avait deux questions par rapport à ce problème. J’ai participé à deux téléconférences; il y en a eu deux, des téléconférences. Le problème, c’est qu’il y a eu des changements par rapport aux règles que nous avons établies

auparavant. Il y avait une liste qui souhaitait être informée lorsque ces codes à deux lettres étaient utilisés au second niveau. Il y avait des pays qui n'étaient pas sur la liste et qui avaient des inquiétudes. Et cela a été changé sans aucune consultation avec le GAC, ni et sans consultation avec les différents pays qui figuraient sur la liste.

Et pour cela, l'Argentine a proposé la création d'un groupe de travail pour essayer de comprendre ce qui se passait et pourquoi ces changements avaient été mis en place de manière aussi rapide et sans consultation. On était d'accord sur le fait que cela devait être fait ; on nous a dit que cette question allait avoir une réponse. Et nous avons donc tenu une téléconférence où on m'a dit qu'on aurait une réponse en été. Je lui ai dit : « Quel été ? » parce que son été n'est pas le même que le mien et on nous a dit que nous allions obtenir une réponse dans l'avenir et nous n'en avons eu aucune. Nous avons exprimé notre souhait de ne pas aborder cette question de manière bilatérale.

THOMAS SCHNEIDER : Merci beaucoup l'Argentine. L'Iran.

IRAN : Merci. Bonjour à tous. Nous soutenons pleinement ce qui vient d'être dit pas nos collègues du Brésil et de l'Argentine.

Je voulais dire que nous ne sommes pas au courant d'aucune négociation qui ait lieu en ce moment ou par le passé. En ce qui concerne la liste des pays, c'est tout ce que nous avons. Et dans la réunion que nous avons eu avec le PDG de l'ICANN, il nous a dit qu'il cherchait à établir une méthodologie pour aborder cette question. Nous attendons cette méthodologie depuis un an ; nous n'avons pas eu de réponse jusqu'à maintenant. Nous devons avoir une proposition concrète, une méthodologie concrète de la part du PDG de l'ICANN et du Conseil d'Administration.

Et je soutiens également ce qui a été dit par l'Argentine dans le sens où il ne s'agit pas d'une affaire qui peut être traitée de manière bilatérale. Il peut y avoir ben sûr des discussions bilatérales mais en fin de compte, la réponse finale doit concerner tous les pays, tout le GAC et nous devons donc établir un cours d'actions approprié.

Nous ne sommes pas d'accord avec la déclaration du PDG. Nous devons résoudre le problème que nous avons. S'il y a un problème, nous devons le résoudre. Si notre problème est physique, on doit aller à l'hôpital. Voilà, je ne comprends pas cette question de regarder vers l'avenir. Il faut d'abord résoudre ce qu'il se passe, bien comprendre quel est le problème car nous sommes inquiets de voir qu'aucun de nos avis n'a été pris en compte.

Il ne faut pas un avis de suivi. Il faut d'abord bien comprendre quel est le problème. Il faut qu'on nous écoute pour savoir où nous en sommes, si nous sommes sur la même longueur d'onde. Est-ce que c'est un problème par rapport à la façon dont on l'a exprimé ? Est-ce que c'est un problème par rapport à la façon dont ils l'ont compris ?

Quoi qu'il en soit, nous devons consacrer des efforts à expliquer ce problème. Nous avons cinq problèmes sur la liste donc nous devons consacrer des efforts à bien expliquer ces problèmes pour éviter ce manque de communication. Et donc je ne suis pas d'accord avec ce que le PDG avait dit par rapport au fait de regarder vers l'avenir et non pas vers le passé. Nous ne regardons pas vers le passé ; c'est justement le fait de comprendre le problème.

THOMAS SCHNEIDER : Merci beaucoup. J'ai Singapour. Singapour s'il vous plaît.

SINGAPOUR : Merci beaucoup. Bonjour à tous. Charles Chew.

La position de Singapour a été établie dans d'autres réunions ; je ne vais pas la répéter.

Pour clore en quelque sorte cette question, nous devrions comprendre quelles sont les raisons pour lesquelles ces réponses n'ont pas répondu au problème. Pour pouvoir avancer, nous voulons comprendre un petit peu mieux quel a été le travail ou quel est le travail de ce groupe d'action, ce groupe de travail qui a été établi et je soutiens ce qui a été dit par l'Argentine.

THOMAS SCHNEIDER : Merci. Le Portugal.

PORTUGAL : Je vais parler en portugais.

Cette réunion GAC est très importante pour le Portugal en tant que pays parce que nous travaillons là-dessus depuis longtemps au niveau du ministère. Pour le Portugal, c'est très important. C'est pour cela que notre ministère a établi des directives qui n'ont pas été considérées comme étant appropriées par rapport à la façon dont cette question a été traitée.

Ce que je vais dire ne va pas vous surprendre car c'est un peu dans le même esprit que ce qui a été dit avant moi. Il n'y a pas d'informations nouvelles par rapport à cette question à la réunion du 14 août. Le PDG de l'ICANN n'a pas été précis par rapport à sa réponse. L'ICANN a aussi parlé avec des membres

du GAC concernant cette question des codes à deux caractères et il y a eu des malentendus.

Je pense donc qu'il peut y avoir des pays, peut-être on pourrait choisir certains pays pour traiter cette question au sein du GAC afin que ce groupe de pays qui serait choisis parmi nous puisse avoir ce dialogue avec l'ICANN.

Mais à proprement parler, il n'y a pas eu de véritable échange par rapport à cette question. Nous pensions qu'au mois d'août, nous allions recevoir une réponse mais cela n'a pas été le cas. Je pense que nous devons en reparler et j'aimerais que la position du Portugal soit enregistrée.

THOMAS SCHNEIDER : Je vais donner la parole à la Russie et à la France par rapport à cette question.

Je pense qu'il y a un malentendu par rapport à la proposition que l'on avait établie. On s'était mis d'accord sur le fait que l'ICANN allait parler ou discuter avec les pays concernés pour mieux comprendre quel est le problème. Et je pense que les différentes parties ont attendu que l'autre partie la contacte et peut-être qu'il y a eu là-dessus un malentendu. Il faudrait voir comment les gens de l'ICANN voient cela.

Mais tout d’abord, je vais passer la parole donc aux pays qui ont demandé la parole, la Russie et la France. La Russie.

RUSSIE :

Merci beaucoup. Pour éviter de me répéter ou de répéter ce qui a été dit, la Russie a aussi établi sa position par rapport à cette question. Je voulais dire que nous soutenons la position de l’Argentine, le Brésil et l’Iran car nous considérons que cette question est très importante.

Il ne devrait pas y avoir des consultations bilatérales. Il devrait y avoir une approche commune à ce problème. Nous devons bien comprendre quel est l’enjeu de ce qui avait été convenu.

Je voudrais savoir quels sont les pays qui ont participé à ces consultations car nous, nous n’en avons pas fait partie. Ça, c’est clair. J’aimerais donc avoir ce type de précision.

THOMAS SCHNEIDER :

La France.

FRANCE :

Merci beaucoup, merci Thomas. J’aimerais soutenir ce que le Brésil, l’Argentine et d’autres pays ont exprimé. Et ce qu’il se passe par rapport à cette question des codes à deux caractères

au second niveau, c'est qu'il n'y a pas de transparence, il n'y a pas de processus.

Comme on l'a dit avant, il y a des mécanismes qui sont en place, il y avait des mécanismes qui fonctionnaient très bien qui ont été retirés et cela montre un manque de respect par rapport au gouvernement. Je réitère notre position, la position du gouvernement français, beaucoup de déceptions par rapport à ce processus qui a été mis en place par l'organisation ICANN par rapport à cette question.

Le groupe de travail qui a été proposé par le PDG n'a malheureusement pas donné de résultats et ce qu'il nous faut, c'est une déclaration claire de la part de l'organisation ICANN par rapport à où nous en sommes et quelles sont les étapes à suivre, une des clarifications par rapport à cette question. Merci.

THOMAS SCHNEIDER : Merci. Je pense qu'on doit revenir en arrière et voir qui a mis en place ce groupe de travail, qui a proposé de créer. Je ne suis pas sûr s'il y a eu un accord par rapport à cela. Est-ce qu'il y a des informations supplémentaires, Rob de l'organisation ICANN, par rapport à cette question ?

ROB HOGGARTH : Je n'ai pas de précision supplémentaire, nous n'avons pas d'autres informations.

Je voulais préciser que j'ai facilité la téléconférence avec le Conseil d'Administration du mois d'août. C'était un appel ou une téléconférence clarification. Nous avons pris note de ce qui a été débattu dans cette téléconférence.

On m'a dit il y a quelques minutes qu'il y a eu 25 gouvernements qui ont contacté l'ICANN pour avoir des conversations, des discussions bilatérales.

THOMAS SCHNEIDER : L'Iran et puis l'Indonésie et le Portugal.

IRAN : D'abord les dames et donc je vais laisser passer les dames en premier.

THOMAS SCHNEIDER : Comme vous voulez.

ARGENTINE : Je voulais un petit peu clarifier cette idée du groupe de travail ou du groupe d'action. Cela a été proposé par l'Argentine pour aborder la question des codes à deux lettres. Cette idée a été

soutenue donc par d'autres pays de se créer un groupe de pays concernés par cette question qui puissent obtenir des résultats pour répondre aux inquiétudes des pays. Cela n'a pas eu lieu.

Dans l'appel que nous avons eu, il y a eu un message clair de la part du PDG, à savoir qu'il allait aborder cela avec les membres du GAC concernés. On peut réécouter les enregistrements de l'appel. Moi, j'ai posé la question à savoir quand est-ce que cela aurait lieu. Il a dit : « Pendant l'été, vous aurez des nouvelles de nous. » Et nous n'en avons pas eu. Voilà.

THOMAS SCHNEIDER : L'Iran.

IRAN : Je soutiens ce que l'Argentine vient de dire.

En français, il s'agit d'un groupe d'action. Il n'y a pas eu d'action par rapport à ce groupe. Voilà.

THOMAS SCHNEIDER : L'Indonésie.

INDONÉSIE : Merci Thomas. Je ne vais pas réitérer ce que mes collègues ont dit avant moi. Je voulais tout simplement souligner le fait que

les membres du GAC doivent faire rapport à leur gouvernement respectif. Mais aussi, je voulais mettre l'accent sur le fait que cette question a été adressée au Conseil d'Administration de l'ICANN. Il y a quelques mois, on a parlé de cela aux réunions de l'ICANN. On devrait en faire rapport aussi dans la prochaine réunion des organismes de télécommunication de l'Asie.

Donc dans cette prochaine réunion, nous allons devoir faire un point par rapport à où nous en sommes. J'aimerais savoir ce que je vais pouvoir dire aux membres de ce conseil. Merci.

THOMAS SCHNEIDER : Puisque nous allons avoir une réunion avec le Conseil d'Administration au cours de cette semaine, ce serait important de leur faire parvenir nos points de vue. Ce que vous venez de dire serait très utile, le fait qu'ils sachent que vous devez faire rapport auprès de cette commission bientôt. Et ce serait important de savoir qui a promis quoi.

Le Portugal, le Brésil, l'Égypte et puis je vais clore cette tournée de table et je vais passer à la question suivante.

PORTUGAL : Merci. Moi, je lisais ce que j'ai dit en portugais mais j'ai reçu de mon ministre des instructions pour cette réunion et je n'ai pas eu d'instructions. Enfin, je plaisantais. Ce que j'ai dit, c'est que la

seule chose dont je ne disposais pas, c'était les instructions du premier ministre.

Ce que j'avais voulu dire n'a pas été correctement compris. J'ai obtenu ces instructions de mon ministre, pas du premier ministre.

THOMAS SCHNEIDER : Merci. Le Brésil.

BRÉSIL : Merci Thomas. Je ne vais pas répéter ce qui a déjà été dit mais il faut que nous considérons l'avenir. Nous avons déjà communiqué avec le Conseil d'Administration, chacun a exprimé ses opinions et je suis en quelque sorte d'accord en ce sens qu'il y a des malentendus au cours de cette communication. C'est pourquoi je soutiens la proposition faite par Olga Cavalli.

Maintenant et à d'autres moments par le passé, pour créer cette équipe spéciale, ce groupe d'action, nous croyons qu'il y a un motif, un thème important qui doit être traité par ce groupe d'action. Premièrement, le langage qui a été utilisé, ce dont on a parlé pendant les appels sur l'avis précédent qui a été fait, ce groupe pourrait voir quelles ont été les mesures d'atténuation, quel sont les points particuliers pour lesquels il y a eu des

confusions ou des points particuliers qui peuvent susciter la confusion.

Donc il me semble qu'il faut aborder tous ces points-là. Et ceci se rapporte à la décision prise l'année dernière. Mais il faut aussi que ce groupe d'action tienne compte de ce que l'on va faire au cours de prochaines séries, dans l'avenir, dans les prochaines séries de délégation de gTLD. Nous sommes déjà devant l'effet. Je pense de toute façon que ce ne serait pas juste de croire que ce fait qui a déjà été présenté durera pour toujours.

Nous parlons d'un changement très important qui a été apporté aux politiques. C'est le résultat en bonne mesure de ce que les collègues ont dit. Ce changement n'a peut-être pas été suffisamment transparent ou n'a pas tenu compte des opinions et des contributions qui ont été faites. Donc il faudrait voir ce qui peut arriver dans l'avenir et il ne faudrait pas considérer que cette décision prise à la dernière minute et de façon peu transparente doit durer pour toujours. Il ne faut pas considérer cela. Il faut donc donner notre soutien à cette idée et voir ce que nous allons présenter au Conseil d'Administration parce qu'autrement, les choses continueront d'être sur cette voie. Eux, ils diront ce qu'ils ont à dire, nous, nous dirons ce que nous avons à dire et nous n'aurons jamais d'accord.

THOMAS SCHNEIDER : L'Égypte.

ÉGYPTE : Merci monsieur le Président. Merci aux collègues qui ont pris la parole avant moi.

Je comprends ce que vous êtes en train de signaler. J'ai cherché le communiqué de Copenhague où le GAC recommande au Conseil d'Administration de participer pour différents points. L'un deux concerne les soucis des gouvernements avant la prochaine réunion de l'ICANN pour résoudre toutes ces questions.

Certains gouvernements ont exprimé leur intérêt à participer à ce travail. Mais il y a eu ensuite les communications ou les appels dont Olga a parlé où la préférence a été accordée au débat collectif. Bien sûr, on a inclus tout cela dans la liste des thèmes de débats et des échanges entre le GAC et le Conseil d'Administration après le communiqué. Cela se rapporte au 14 août. Je crois que c'était donc le débat de l'été et c'était à ce moment-là qu'on nous avait dit que certains commentaires allaient nous être adressés.

Nous avons été présents dans le débat avec le Conseil d'Administration qui est sur notre liste de points à aborder mais il faut que nous continuons à travailler là-dessus parce qu'il me

semble que l'on a dit qu'il fallait d'abord participer à cela avec les gouvernements concernés. Nous avons fini par dire que nous allons travailler dans un débat collectif pour former ce groupe d'action spécial ou cette équipe spéciale.

THOMAS SCHNEIDER : Merci Manal de cette information et de nous avoir fait savoir que cela figure sur la liste des thèmes abordés avec le Conseil d'Administration.

IRAN : Ce que Manal a dit est correct par rapport au communiqué de Copenhague mais il y a eu beaucoup de fait après cela. Cependant, ce qu'elle a dit n'était pas erroné.

Il faut d'abord comprendre quels sont les soucis ou les inquiétudes. Ensuite, il y a la résolution du problème. Si quelqu'un dit : « Je m'inquiète de quelque chose ; je m'inquiète de ceci », l'ICANN devrait intervenir pour voir quels sont ses soucis et il faudrait commencer à travailler pour résoudre, pour apporter une solution à ces inquiétudes.

Mais les options qui sont venues après ont considéré cela mais elles n'ont pas considéré que c'était un fait déjà consommé. Et en fait, ce n'est pas le Président de l'ICANN mais le Conseil

d'Administration de l'ICANN. Notre problème, c'est le Conseil d'Administration, ce n'est pas le président de l'ICANN.

THOMAS SCHNEIDER : Merci. On l'a déjà dit et l'on s'est rendu compte que la communication sur ces faits n'a pas été parfaite et ils ont présenté leurs excuses aux membres du GAC et au GAC sur ce point dans certains appels qui ont eu lieu plus tard pendant l'année.

Une autre conclusion que le Conseil d'Administration de l'ICANN et l'ICANN org ont tirée, c'est que l'on va demander au GAC de dire ce qu'ils peuvent faire pour améliorer la communication entre les gouvernements et l'ICANN pour éviter ce type de malentendus et pour éviter justement ce type de raté dans la communication.

Il y a un élément que j'ai déjà reçu et que j'ai présenté à l'équipe de direction du GAC. Au cours des dernières années, nous avons eu des appels mensuels avec une partie des autorités de l'ICANN et pas directement avec le PDG. Nous estimons qu'il faut continuer ces appels mais il faut continuer aussi avec la nouvelle équipe qui va être constituée, avec la présence aussi du PDG qui fait partie du Conseil d'Administration comme nous le savons tous et justement pour améliorer la communication et éviter ce

type de malentendus. Il y aura un appel pour des propositions supplémentaires présentées par le GAC.

En ce qui concerne ce que l'ICANN peut faire de son côté pour améliorer les communications, l'on a débattu de certaines idées au sein du Conseil d'Administration concernant des points plus concrets. Bien sûr, nous recevrons davantage d'information dans l'avenir. Nous allons donc clore la discussion de cette question. Comme Manal l'a dit, cela fait partie de ce qui sera présenté et discuté pendant la réunion avec le Conseil d'Administration. Exprimez vos points de vue pendant cette réunion. Nous espérons que cela nous aidera à commencer à tirer au clair et éviter ces malentendus.

Nous allons donc demander à Fabien de se présenter maintenant et de commencer à aborder un thème qui enfin ressemble à ceci. Mais c'est quelque chose de différent.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]